

# COMPTE RENDU

-

## CONSEIL MUNICIPAL

### DU 27 FEVRIER 2015 – 19h15

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-Paul GIRARD - Maire, Thierry RANGONE – 1<sup>er</sup> Adjoint, Laurent VERNAZ – 2<sup>ème</sup> adjoint, Sandrine POIGNET – 3<sup>ème</sup> adjointe, Denis BADON, Nathalie BIBOLLET, Noël CADET, Daniel CHARVAZ, Christian COMBAZ, Alain FINA, Claire FLEUTOT, Isabelle MORLOT, Jean RONZATTI, Stéphanie SANCHEZ, Carole VASCHALDE

Absents excusés : Claudine AMOUDRY (pouvoir à Daniel CHARVAZ), Sandra BOULAIS, Aurore MINISTROT (pouvoir à Nathalie BIBOLLET), Christel DUMONT (pouvoir à Carole VASCHALDE)

Secrétaire de séance : Claire FLEUTOT

Assistait également à la réunion : Sébastien GAUDET, secrétaire général de la Mairie

Monsieur Le Maire remercie les membres du Conseil Municipal de leur présence et propose au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu de la réunion du 23 janvier 2015.

Denis BADON fait remarquer que le décompte lié au vote sur la motion relative à l'avenir de la profession des notaires ne correspond pas au nombre des présents ou représentés, ce dont le Conseil Municipal prend acte. Indépendamment de ce décompte erroné, le compte rendu de la réunion du 23 janvier 2015 est approuvé.

Monsieur Le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Signature d'un avenant n°3 avec SAFEGE pour l'opération « Etudes pluviales et maîtrise d'œuvre des travaux d'amélioration du réseau »

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide cette modification.

Claire FLEUTOT est désignée en qualité de secrétaire de séance.

## VIE ASSOCIATIVE

En préambule du Conseil Municipal, l'association « Sourire au Monde » présente son voyage effectué en 2013 à Madagascar, voyage qui avait bénéficié d'une subvention de 400 € de la part de la Commune.

## TRAVAUX

### Point sur les audits énergétiques sur les bâtiments communaux

*Rapporteur : Thierry RANGONE*

Thierry RANGONE rappelle que le cabinet CYTHELIA été retenu pour la réalisation des audits énergétiques à l'école maternelle, à la salle polyvalente et au gymnase des coquelicots, préalables indispensables à d'éventuels travaux. Le démarrage de la mission devrait intervenir dans les prochains jours avec une visite des bâtiments.

### Réhabilitation de l'appartement de la cure

*Rapporteur : Jean-Paul GIRARD*

Monsieur Le Maire rappelle la teneur des travaux de rénovation de l'appartement situé au 1<sup>er</sup> étage de la Cure, et indique que les services techniques ont bien avancé les travaux de plomberie.

Des devis seront demandés à des entreprises pour la rénovation des menuiseries extérieures et de l'électricité, ainsi que la pose d'un compteur par ERDF.

## Point sur la consultation liée à l'aménagement d'aires de jeux

Rapporteur : *Thierry RANGONE*

Thierry RANGONE indique que l'analyse des offres pour l'aménagement de l'aire de jeux du parc de la mairie et au clos de la prairie est en cours, et les premiers éléments visuels sont présentés avant un travail en commission des travaux. La réalisation est prévue pour ce printemps.

### Travaux divers

- Les travaux d'acoustique du restaurant scolaire se réaliseront du 13 au 17 avril 2015.
- Les services techniques effectuent actuellement des travaux d'élagage dans la Commune.

## URBANISME

### Point sur la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Rapporteurs : *Jean-Paul GIRARD - Thierry RANGONE*

Thierry RANGONE indique que l'ouverture des plis relative au recrutement d'un bureau d'études qui sera chargé de l'élaboration du PLU a eu lieu ce jour.

Six bureaux d'études ont répondu et l'analyse des offres sera faite dans les prochains jours, en vue d'une audition des candidats retenus, le 27 mars 2015.

Le coût approximatif de cette mission se situe entre 40 000 € et 60 000 € TTC.

## FINANCES

### Signature d'un avenant n°3 avec SAFEGE pour l'opération « Etudes pluviales et maîtrise d'œuvre des travaux d'amélioration du réseau »

Rapporteur : *Thierry RANGONE*

Thierry RANGONE rappelle les études et travaux effectués par le cabinet SAFEGE depuis la signature du marché, signé le 31 mai 2011, qui comprenait la réalisation d'avant-projets, suivis ou non de travaux améliorant le fonctionnement du réseau d'eaux pluviales.

Il indique qu'afin de réaliser la dernière phase, qui consiste en le remplacement du réseau pluvial de la partie basse de la rue des Tilleuls (entre passage à niveau et l'entrée de la zone industrielle n°3), il est nécessaire de signer un avenant avec le maître d'œuvre afin de fixer sa rémunération.

Thierry RANGONE détaille cet avenant n°3, basé sur l'estimation effectuée par SAFEGE de l'opération (275 212 € HT) avec un taux de rémunération de 6,5%, aboutissant à un montant de 17 889 € HT.

Laurent VERNAZ, au vu de la date de démarrage du marché (2011) et du coût de l'avenant, demande s'il ne serait pas judicieux de consulter d'autres maîtres d'œuvre.

Thierry RANGONE indique que c'est la constitution du marché de base qui prévoyait un décalage entre avant-projet et concrétisation des travaux et que les engagements financiers proposés par le maître d'œuvre sont conformes au marché. En cas de nouvelle consultation, le maître d'œuvre retenu reprendrait l'ensemble des études pour proposer sa conception des travaux, ce qui aurait un coût.

Alain FINA demande si ce projet est subventionnable.

Thierry RANGONE indique que seule la réfection de l'enrobé est susceptible de recueillir une aide du Département, en raison de la nature départementale de la voirie.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide cet avenant et autorise Monsieur Le Maire à le signer.

## PERSONNEL

### Suppression et création de 3 postes dans le cadre d'avancement de grade

Rapporteur : *Laurent VERNAZ*

Laurent VERNAZ indique que trois agents, actuellement Adjoints Techniques de 1<sup>ère</sup> classe, remplissent les conditions pour avancer au grade d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe.

En sa séance du 3 novembre 2014, la commission du Personnel avait donné un avis favorable à cet avancement de grade, au vu de la valeur professionnelle de ces agents.

Monsieur Le Maire avait donc procédé à l'inscription de ces agents sur un tableau d'avancement auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie, qui a émis un avis favorable en sa séance du 27 janvier 2015.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'acter ces changements statutaires en :

- Supprimant 2 postes d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à temps plein
- Supprimant 1 poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet de 24 heures/semaine
- Créant 2 postes d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps plein
- Créant 1 poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet de 24 heures/semaine

Thierry RANGONE demande l'incidence financière de ses modifications statutaires.

Laurent VERNAZ fait état d'un impact global sur la masse salariale de 140 € bruts/mois.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015, la :

- Suppression de 2 postes d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à temps plein
- Suppression d'1 poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet de 24 heures/semaine
- Création de 2 postes d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps plein
- Création d'1 poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet de 24 heures/semaine

## QUESTIONS DIVERSES

### Compte rendu des délégués des communes sur le fonctionnement des différents syndicats

Les délégués des différents EPCI, dont la commune est membre, évoquent les dossiers en cours.

#### ***SIRS DE FRONTENEX (Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire)***

Nathalie BIBOLLET indique que le budget primitif sera voté le 3 mars.

#### ***SISARC (Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie)***

Daniel CHARVAZ indique que l'approbation du budget primitif 2015 a eu lieu dernièrement avec une participation financière de la Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie de 20 958 €.

Il précise que plusieurs marchés ont été attribués pour notamment la restauration du lit de l'Isère et le renforcement des digues de l'Isère.

#### ***SI DES EAUX DU FAYET***

Jean-Paul GIRARD indique que le phasage de la restructuration du réseau d'eau potable du SI des eaux du Fayet (mise en place d'une unité d'ultrafiltration de la source du Fayet, le traitement de la source des Communaux à Verrens Arvey, renouvellement des conduites...) est en cours de calage.

Le coût des travaux est à plus de 2 500 000 €.

Thierry RANGONE souhaiterait connaître l'impact de ces opérations sur le coût du m<sup>3</sup> d'eau facturé à l'utilisateur.

Jean-Paul GIRARD indique que cela n'est pas défini à ce jour.

Pour conclure, Laurent VERNAZ souhaiterait que soit organisée une visite du captage de la source du Fayet.

#### ***SIERSS DE FRONTENEX (Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisations Sanitaires et Sociales)***

Laurent VERNAZ indique que l'élaboration budgétaire est en cours et que pour la première fois se réunira dans les prochains jours, un Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Il fait part de l'engagement des négociations avec l'OPAC de la Savoie pour la rénovation du bâtiment de Floréal.

Il indique également une réorganisation interne suite à la demande de mise en disponibilité d'un année de la responsable du service d'Aide à Domicile.

## Point sur le recensement de la population

Jean-Paul GIRARD fait un point sur le recensement qui s'est achevé le 14 février et souligne l'implication des agents dans cette mission.

Les premiers résultats, qui ne seront confirmés par l'INSEE qu'en fin d'année 2015, laissent préfigurer que Frontenex compterait 1850 habitants environ pour 881 logements recensés.

### Divers

- Monsieur Le Maire fait part de la prochaine prise en compte des travaux du pont du Boulodrome, réalisés en 2012, dans le Plan de Prévention des Risques d'Inondations de l'Isère en Combe de Savoie.

La procédure normalement mise en œuvre pour prendre en compte des travaux conduisant à une réduction des aléas est la "révision" (avec enquête publique) mais compte tenu que l'emprise impactée par les travaux du pont du Boulodrome est très limitée, il sera mis en place une procédure de "modification" allégée : l'enquête publique est remplacée par une "mise à disposition du dossier au public".

Il expose le calendrier prévisionnel :

- Janvier 2015 : Demande de dispense d'évaluation environnementale
- Fin mars 2015: prescription
- Avril 2015 : concertation (une information du public en général et des riverains en particulier pourrait être relayée par les communes) puis consultation (délibération dans les 2 mois)
- Juin 2015 : publicité
- Juillet : mise à disposition du dossier au public dans les 3 communes, avec registre (durée 1 mois)
- Août/septembre 2015: approbation

Monsieur Le Maire indique que l'impact de cette prise en compte concernera surtout le secteur du Clos de la Prairie et la zone industrielle n°3.

- Monsieur Le Maire indique avoir été sollicité par l'entreprise SPIE BATIGNOLES pour une implantation sur une parcelle située à l'entrée de la Commune.

Indépendamment des problèmes éventuels liés aux prescriptions émises par le Plan de Prévention des Risques d'Inondations de l'Isère en Combe de Savoie, l'installation d'une grue permanente avec débordement de la flèche sur les routes départementales a reçu un avis négatif du Département. La municipalité n'était également pas favorable au débord de la flèche sur des voies communales.

- Monsieur Le Maire, en concertation avec Noël CADET, propose un nouvel emplacement pour la boîte aux lettres de la Poste, vers la Balme. Les services postaux seront consultés avant toute décision définitive.
- Suite à l'incident survenu le 22 janvier 2015 (fortes odeurs de gaz au Clos de la Prairie), Jean-Paul GIRARD indique avoir interpellé et rencontré, avec Laurent VERNAZ, les responsables de TOTALGAZ pour faire le point.

L'odeur émanait bien du dépôt TOTALGAZ et provenait de la concentration d'un produit censé détecter le propane qui s'était malencontreusement échappé lors d'une opération de dépotage, d'où l'incident ressenti.

Il n'y avait pas eu de risque d'explosion même si l'odeur était forte car concentrée principalement à cause des conditions climatiques particulières (plafond bas et température°).

Les élus ont constaté que cet incident avait été tracé et bien intégré par TOTALGAZ.

Les élus ont demandé à ce que, lors de la prochaine réunion de la commission de suivi du Plan de Prévention des Risques Technologiques (JP GIRARD et L.VERNAZ sont membres de cette commission), ce dossier soit à l'ordre du jour (courant Avril 2015) afin que la société TOTALGAZ palie définitivement à ce type d'incident.


- Claire FLEUTOT et Stéphanie SANCHEZ demandent la date de pose des panneaux au droit des ralentisseurs de la rue du Clos de la Prairie.

Monsieur Le Maire indique que la commande est bien passée.

- Monsieur le Maire indique que le départ en retraite de René SANTI, responsable des services techniques durant plus de 25 années, sera fêté le 1<sup>er</sup> avril à 19h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h05.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 27 mars 2015 à 19h15

Le Maire,  Jean-Paul GIRARD